

Motion du 27 juin 2016 de Mmes et MM. Sylvain Thévoz, Grégoire Carasso, Olivier Gurtner, Jennifer Conti et Marie-Pierre Theubet: «Pour une évaluation précise du nombre de sans-abri à Genève».

(acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 28 juin 2016)

PROJET DE MOTION

A Genève, en 2016, de très nombreuses personnes dorment à la rue, dans leur voiture, dans des caves, ou ailleurs. Leur nombre est difficilement évaluable, mais selon les associations et professionnels du champ social, cela touche quotidiennement entre 400 et 1200 personnes. Ces chiffres ne sont pas précis, car il n'existe aucune méthode d'évaluation du nombre de sans-abri à Genève. Le processus social d'invisibilité (ne pas vouloir voir ce qui fait mal) empêche une prise en charge optimale de ces personnes et induit des coûts cachés (police, voirie, hôpital) importants pour la collectivité.

Considérant:

- l'augmentation constante de la précarité à Genève qui place de plus en plus de personnes dans des situations de vie extrêmement périlleuses¹;
- l'absence d'études portant sur les personnes sans abri alliée à la honte d'être placé dans la précarité qui induisent des phénomènes de retrait social;
- le fait qu'«il n'y a aucune statistique officielle concernant le sans-abrisme en Suisse (ni à Genève), ni de définition ou de critères sur lesquels se reposer pour quantifier cette partie de la population» comme le rappelle le Service InterroGE de la Ville de Genève²;
- que les associations de terrain travaillant dans le champ social évaluent entre 400 et 1200 les personnes cherchant quotidiennement un abri en Ville de Genève³, constatant ainsi que la variabilité de cette fourchette est trop importante;
- les variations saisonnières et les difficultés de prendre en compte une problématique sociale si elle n'est pas bien évaluée et partant de là d'adapter une réponse coordonnée et adéquate;
- l'urgence sociale de ne plus nier une problématique importante qui conduit un certain nombre de nos concitoyen-ne-s à dormir dans des parcs, des caves ou des voitures;
- la volonté du Conseil administratif, affirmée dans sa feuille de route pour la législature 2015-2020, que Genève devienne une ville avec zéro sans-abri;

¹ <http://www.adc-ge.ch/actualites/6-actualites/162-statistiques-aide-sociale>

² http://www.ville-geneve.ch/index.php?id=16358&id_detail=2344

³ http://alcip.ch/images/MANIFESTE_04.14.pdf

- le vote par le Conseil municipal de la motion M-1040 «Pour un lieu de nuit à l'année destiné aux personnes à la rue» et la difficulté actuelle de savoir précisément combien de personnes y sont afin de la mettre en œuvre,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de réaliser ou de mandater une entité externe afin d'effectuer une étude visant à documenter et chiffrer précisément la problématique des personnes sans abri sur le territoire de la Ville de Genève et mettre rapidement en œuvre une politique concertée avec le Canton et les autres communes, afin de répondre durablement à cette question du sans-abrisme.